

ANNEXE CONTRAT D'EQUIPEMENT N°2 MONTECH**Modalités de calcul de la subvention contractualisée :**

Nature des opérations	Coût H.T.	Dépense éligible	Taux	Subventions
<u>SALLES POLYVALENTES, CULTURELLES, DE REUNION ET LOCAUX PERISCOLAIRES</u>				
1 – création d'une salle multi-usages au sein du nouvel équipement sportif et associatif SUMR/00006687	835 836,00 €	835 836 €	20 %	167 167 €
<u>ACTIONS PUBLIQUES DE MISE EN VALEUR DES BOURGS</u>				
2 – aménagement piétonnier et vélo avenue de Montauban OPAA/00005372	825 187,55 €	499 406 €	25 %	124 851 €
3 – aménagement des abords du nouvel équipement sportif et associatif OPAA/00006688	680 000,00 €	680 000 €	25 %	170 000 €
4 – création d'un cheminement mixte sécurisé route de Laville dieu et route de Lacourt OPAA/00006948	242 906,00 €	181 774 €	25 %	45 443 €
<u>TRAVAUX D'INVESTISSEMENT POUR DES AMENAGEMENTS DE VILLAGE</u>				
5 – rénovation du parc d'éclairage public VIAM/00006437	256 698,00 €	250 000 €	20 %	50 000 €
<u>CONSTRUCTIONS OU EXTENSION DE BATIMENTS SCOLAIRES DU PREMIER DEGRE – LISTE C</u>				
6 – extension de la cuisine, de la salle de restauration et construction d'un préau à l'école de Larramet BSCC/00006251	586 661,00 €	586 661 €	forfait	233 100 €

Nature des opérations	Coût H.T.	Dépense éligible	Taux	Subventions
<u>EQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUX</u>				
7 – aménagement d'un parcours sportif ESPC/00005367	78 099,00 €	78 099 €	20 %	15 619 €
8 – création d'un dojo à vocation départementale ESPC/00005235	4 736 405,70 €	4 000 000 €	17 %	680 000 €
SUBVENTION GLOBALISÉE	1 486 180 €			

RECAPITULATIF

Coût H.T. du programme	8 241 793,25 €
Dépense subventionnable H.T.	7 111 776 €
Subvention globalisée	1 486 180 €
Taux moyen de subvention (subvention globalisée/coût H.T.)	18,03 %

Le Président,

Michel WEILL